

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation	17 juin 2013 17 juin 2013	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 67 Présents : 57 Votants : 61
--	------------------------------	---

Séance du 24 juin 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-quatre juin deux mille treize à dix-huit heures trente, à la salle des fêtes de La Celle Saint-Cyr, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Madame Christel LE ROUX (suppléante), Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAINE, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Eddy POGER (suppléant), Monsieur Pierre MATHEY (suppléant), Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Patrice CHASSERY, a donné pouvoir à Mme Odile DUFOUR
Monsieur Hubert VIGÉ, a donné pouvoir à M. Jean-Claude VERGNAUD
Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Thierry LEAU, a donné pouvoir à M. Michel KOZEL
Madame Raymonde ALLOUIS, suppléeée par Mme Evelyne TRESCARTES
Monsieur Laurent RIOTTE, suppléé par Mme Christel LE ROUX
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, suppléé par M. FAYADAT
Madame Catherine PICHON, suppléeée par M. Eddy POGER
Monsieur Jean-Claude DIDOUT, suppléé par M. Pierre MATHEY
Madame Frédérique COLAS
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO,
Madame Régine PONCHON
Madame Viviane MUTTI



SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Yann CHANDIVERT

OBJET : classement dans le domaine public intercommunal de voies situées à l'intérieur de la partie Communauté de Communes du Jovinien de l'ancien site militaire au lieu dit « Le 28^{ème} Groupe Géographique »

OBJET : classement dans le domaine public intercommunal de voies situées à l'intérieur de la partie Communauté de Communes du Jovinien de l'ancien site militaire au lieu dit « Le 28^{ème} Groupe Géographique »

Vu la délibération n° 39/2010 concernant l'acquisition immobilière d'une partie du site du 28^{ème} Groupe Géographique

Considérant que ces voies ne sont pas accessibles à tous et sont uniquement réservées à la desserte interne des bâtiments militaires,

Considérant qu'au fur et à mesure de l'utilisation des bâtiments, les voies seront accessibles de jour comme de nuit au public (utilisateurs, fournisseurs d'énergie, etc..), par toutes les entrées actuellement fermées,

Considérant qu'il convient d'ouvrir ce quartier et ainsi permettre à tous d'accéder directement aux bâtiments, et pas uniquement aux entrées du site,

Considérant que ces infrastructures font actuellement partie du domaine privé de la Communauté de Communes du Jovinien et qu'il y a lieu de les classer dans le domaine public intercommunal,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

autorise à procéder à une enquête publique afin de classer dans le domaine public intercommunal des voies situées à l'intérieur de la partie Communauté de Communes du Jovinien de l'ancien site militaire au lieudit « le 28^{ème} Groupe Géographique ».

autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'enquête publique.

Pour copie conforme,

Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception 15 JUIL. 2013
par la Préfecture :

date de publication 15 JUIL. 2013



